



Place de DOUAUMONT
83000 TOULON
Tél : 04 94 93 10 95

VILLE DE TOULON
Boite postale 1407
83056 TOULON Cedex

CONVOCAATION

A L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

L'assemblée générale statutaire de la Maison du Combattant de la ville de TOULON se tiendra le Samedi 01 avril 2023 à 10h00 en présence du comité directeur et d'un élu du conseil municipal.

- Monsieur le Guy LE BERRE, délégué aux anciens combattants conseiller municipal chargé du devoir de mémoire.
- Mme Gislaïne RUVIRA (Présidente d'Honneur)
- Monsieur Jean LIPIARSKI président
- Monsieur Christian POIVEY trésorier - vice président
- Monsieur Christian JUMANUS secrétaire - webmaster
- Monsieur Daniel BAUDRY secrétaire adjoint
- Monsieur Janusz KARBOWSKI Trésorier Adjoint
- Monsieur Raymond BONAFUENTE (Conseil d'Administration)
- Monsieur Patrick GAULIN (Conseil d'Administration)
- Monsieur Lucien JACQUART (Conseil d'Administration)
- Monsieur Jean Pierre KOZAN (Conseil d'Administration)
- Monsieur Roger SERRE (Conseil d'Administration)
- Monsieur Raphael MACONE (Conseil d'Administration)
- Monsieur Guy SORBAN (Vérificateur aux comptes)
- Messieurs les présidents (es) et délégués des Associations patriotiques (36)
- Monsieur Marcel MORVAN (Photographe)

09H30 Accueil et émargement des Présidents (es) ou de leurs représentants (es) Mr Christian JUMANUS (remise de la liste des candidatures)

Païement des cotisations et enregistrement des pouvoirs (Mr Christian POIVEY)

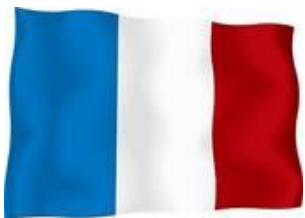
09H45 Accueil des autorités (Mr Jean LIPIARSKI)

ORDRE DU JOUR

10H00 Ouverture de l'assemblée générale par le Président

- Souhais de bienvenue - Hommage à nos morts
- Compte rendu d'activité - (Mr Jean LIPIARSKI)
- Rapport moral (présentation vidéo) (Mr Christian JUMANUS)
- Compte rendu financier (présentation vidéo) (Mr Christian POIVEY)
- Compte rendu du vérificateur aux comptes (Mr Guy SORBAN)
- Présentation du site Web – (Mr Christian JUMANUS)
- Présentation des nouveaux présidents : (Mr Jean LIPIARSKI)
- Présentation de Mr Bernard TERRENOIR « Diacre en mission auprès des miliaries retraités »
- Eventuellement, réponses aux questions écrites des Présidents.
- Désignation d'un Président de séances et de deux Assesseurs.
- Election du bureau et du comité directeur : (Sept personnes)
Président – Secrétaire –Trésorier .
Quatre membres comité directeur.

Le bureau actuel est démissionnaire et rééligible si les membres élus en ont fait (la demande par lettre de candidature)- cette élection se fera par vote à bulletin secret – Les décisions sont prises à la majorité



simple des suffrages exprimés (présents et représentés)

Seuls les présidents d'associations peuvent participer à ce vote , (cotisation à jour)- Le vote par procuration est admis, chaque présidents à la faculté de se faire représenter par un mandataire auquel il remet un pouvoir dûment rempli et signé. **Le mandataire doit obligatoirement faire partie du bureau de l'association.**

- **Dépouillement du scrutin par le président de séance et assesseurs désignés.**
- Les nouveaux élus quittent la salle pour constituer le bureau
- **Présentation à l'assemblée du nouveau bureau** (Président – Trésorier – Secrétaire – et du nouveau conseil d'administration
- **Allocution de Mr Guy LE BERRE**

12H00 : Fin de séance -
"Pot de l'amitié"

Le Président
Jean LIPIARSKI